

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe;

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

### Adresses Mails utiles

- |  |                       |
|--|-----------------------|
| <input type="radio"/> Réclamation                      | : contact@mupras.com  |
| <input type="radio"/> Prise en charge                  | : pec@mupras.com      |
| <input type="radio"/> Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

### Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 932.64 Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : ZAOUI TA MAN SOURA UNE MAKHLOUK

MOHAMMED

Date de naissance : 1925

Adresse : HAY DOU MA G. Rue 10 N° 41 S / M

Tél. : 0641610834 Total des frais engagés : 550 DHS Dhs

### Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

**Dr. OUDRHIRI NAIMA**  
Expert Assermentation  
Derb Inani, Rue 29 N°3  
Casablanca Tél : 0522 62 02 35

Date de consultation : 27.01.2024

Nom et prénom du malade : ZAOUI TA MAN SOURA Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

H.T.A

Expert

Affection longue durée ou chronique :  ALD  ALC

Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : ..... Le : ..... / ..... / .....

Signature de l'adhérent(e) : [Signature]

BELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
22/10/2020	C	100%	100	 DR. OUDHRIRI M'HAMED EXPERT ASSESSEUR MEDICAL DEP. DÉPARTEMENTAL N°3 0522 62 02 35

## EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	27/11/24	466

## **ANALYSES - RADIOGRAPHIES**

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

#### AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

#### **BELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

**Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.**

### Important:

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION

O.D.F  
PROTHESES DENTAIRES

## DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

	H
25533412	21433552
00000000	00000000
D	
00000000	00000000
35533411	11433553

## **[Création, remont, adjonction]**

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE REVISE

#### VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

**Docteur Naïma OUDRHIRI**  
**MEDECINE GENERALE**

Médecin Assermenté  
Expert près les Tribunaux

**الدكتورة نحيمة ودغيري**  
**الطب العام**  
**طبيبة محلفة**  
**خبيرة لدى المحاكم**

Casablanca le 22.01.2024 الدار البيضاء في

203x2 Zaouïta Mansoura  
Lotto 160112, N° 65

نوب

III 02 مارس

Casablanca Tel : 0522.62.02.35  
Dera Inani Rue 29 N°3  
Expert Assermenté  
Dr OUDRHIRI NAIMA





## Nomination du médicament



6 118001 030521

COTAREG 160/12.5 mg

28 comprimés pelliculés

PPV : 203.00 DH

mg

alité de cette notice avant  
e contient des informations

ez avoir besoin de la relire.  
n, si vous avez un

doute, demandez plus d'information à votre médecin ou  
votre pharmacien.

Ce médicament vous a été personnellement prescrit. Ne le  
donnez jamais à d'autres personnes. Il pourrait leur être nocif,  
même si les signes de leur maladie sont identiques aux vôtres.  
Si l'un des effets indésirables devient grave ou si vous  
remarquez un effet indésirable non mentionné dans cette  
notice, parlez-en à votre médecin ou à votre pharmacien.

Que contient cette notice :

1. Qu'est-ce que COTAREG et dans quel cas est-il utilisé ?
2. Quelles sont les informations à connaître avant de prendre COTAREG ?
3. Comment prendre COTAREG ?
4. Quels sont les effets indésirables éventuels ?
5. Comment conserver COTAREG ?

### 1. Qu'est-ce que COTAREG et dans quel cas est-il utilisé ?

COTAREG contient deux substances actives complémentaires, qui influencent le système régulant la pression artérielle dans l'organisme. Il s'agit d'une part du valsartan qui produit une baisse de la pression en dilatant les vaisseaux sanguins, et de l'hydrochlorothiazide qui réduit la teneur de l'organisme en chlorure de sodium (sel) et en eau en augmentant l'excrétion urinaire.

COTAREG s'utilise pour traiter l'hypertension légère ou modérée, chez des patients lorsqu'un traitement combinant deux substances actives est nécessaire.

Votre médecin en mesurera et en contrôlera l'effet en prenant votre pression artérielle.

COTAREG ne doit être pris que sur prescription médicale.

### 2. Quelles sont les informations à connaître avant de prendre COTAREG ?

#### De quoi faut-il tenir compte en dehors du traitement ?

Pourquoi faut-il traiter une hypertension artérielle ?

Une hypertension artérielle non traitée peut endommager des organes vitaux tels que le cœur, les reins et le cerveau. Vous pouvez vous sentir aujourd'hui en parfaite santé, sans aucune manifestation de maladie – mais une hypertension non traitée entraîner des séquelles ultérieures telles qu'un accident vasculaire cérébral, un infarctus du myocarde, une insuffisance cardiaque, une insuffisance rénale ou la cécité.

#### Quand COTAREG ne doit-il pas être utilisé ?

Vous ne devez pas prendre COTAREG si vous avez eu dans le passé une hypersensibilité ou une allergie au valsartan, à l'hydrochlorothiazide ou à un autre composant du médicament même, vous ne devez pas prendre COTAREG pendant la grossesse ou si vous souffrez d'une destruction des voies biliaires de petit calibre (cirrhose biliaire) conduisant à un arrêt de l'écoulement de la bile, si vous souffrez d'un diabète (de type 1 ou 2) ou d'une insuffisance rénale, si vous prenez de l'aliskirène, un principe actif abaissant la pression artérielle, ou encore si vous souffrez d'une forte déshydratation ou de la quantité d'urine (anurie). Si vous souffrez d'un angiomyome héréditaire. Si la prise par le passé de médicaments antihypertenseurs a provoqué chez vous un gonflement du visage, des lèvres, de la langue ou du larynx (troubles de la déglutition ou de la respiration), vous ne devez pas prendre Cotareg.

#### Quelles sont les précautions à observer lors de la prise de COTAREG ?

Comme tout médicament abaissant la pression artérielle, COTAREG peut diminuer votre vigilance et votre concentration. C'est

## Nomination du médicament

6 118001 030521  
**COTAREG 160/12.5 mg**

28 comprimés pelliculés

PPV : 203.00 DH

mg

Réalité de cette notice avant  
de contient des informationsiez avoir besoin de la relire.  
n, si vous avez undoute, demandez plus d'information à votre médecin ou  
votre pharmacien.

Ce médicament vous a été personnellement prescrit. Ne le  
donnez jamais à d'autres personnes. Il pourrait leur être nocif,  
même si les signes de leur maladie sont identiques aux vôtres.  
Si l'un des effets indésirables devient grave ou si vous  
remarquez un effet indésirable non mentionné dans cette  
notice, parlez-en à votre médecin ou à votre pharmacien.

## Que contient cette notice :

1. Qu'est-ce que COTAREG et dans quel cas est-il utilisé ?
2. Quelles sont les informations à connaître avant de prendre COTAREG ?
3. Comment prendre COTAREG ?
4. Quels sont les effets indésirables éventuels ?
5. Comment conserver COTAREG ?

**1. Qu'est-ce que COTAREG et dans quel cas est-il utilisé ?**

COTAREG contient deux substances actives complémentaires, qui influencent le système régulant la pression artérielle dans l'organisme. Il s'agit d'une part du valsartan qui produit une baisse de la pression en dilatant les vaisseaux sanguins, et de l'hydrochlorothiazide qui réduit la teneur de l'organisme en chlorure de sodium (sel) et en eau en augmentant l'excrétion urinaire.

COTAREG s'utilise pour traiter l'hypertension légère ou modérée, chez des patients lorsqu'un traitement combinant deux substances actives est nécessaire.

Votre médecin en mesurera et en contrôlera l'effet en prenant votre pression artérielle.

COTAREG ne doit être pris que sur prescription médicale.

**2. Quelles sont les informations à connaître avant de prendre COTAREG ?****De quoi faut-il tenir compte en dehors du traitement ?**

Pourquoi faut-il traiter une hypertension artérielle ?

Une hypertension artérielle non traitée peut endommager des organes vitaux tels que le cœur, les reins et le cerveau. Vous pouvez vous sentir aujourd'hui en parfaite santé, sans aucune manifestation de maladie – mais une hypertension non traitée entraîner des séquelles ultérieures telles qu'un accident vasculaire cérébral, un infarctus du myocarde, une insuffisance cardiaque, une insuffisance rénale ou la cécité.

**Quand COTAREG ne doit-il pas être utilisé ?**

Vous ne devez pas prendre COTAREG si vous avez eu dans le passé une hypersensibilité ou une allergie au valsartan, à l'hydrochlorothiazide ou à un autre composant du médicament même, vous ne devez pas prendre COTAREG pendant la grossesse ou si vous souffrez d'une destruction des voies biliaires de petit calibre (cirrhose biliaire) conduisant à un arrêt de l'écoulement de la bile, si vous souffrez d'un diabète (de type 1 ou 2) ou d'une insuffisance rénale, si vous prenez de l'aliskirène, un principe actif abaissant la pression artérielle, ou encore si vous souffrez d'une forte déshydratation ou de la quantité d'urine (anurie). Si vous souffrez d'un angiomyome héréditaire. Si la prise par le passé de médicaments antihypertenseurs a provoqué chez vous un gonflement du visage, des lèvres, de la langue ou du larynx (troubles de la déglutition ou de la respiration), vous ne devez pas prendre Cotareg.

**Quelles sont les précautions à observer lors de la prise de COTAREG ?**

Comme tout médicament abaissant la pression artérielle, COTAREG peut diminuer votre vigilance et votre concentration. C'est